

DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 21 septembre 2026

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le



ID : 060-216004341-20260921-DELIB70_26-DE

L'an deux mil vingt-six, le 21 septembre à 19 h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frank DERUEM, Maire,

PRESENTS :

Monsieur DERUEM ; Madame ROBAS ; Monsieur DOURLLEN ; Madame COURBON ; Monsieur CARBONARO ; Madame PELTIER, Madame WIOLAND-MARCHI ; Monsieur GUETROT ; Madame N. FLAMME ; Monsieur LUC ; Monsieur ARDENNOIS ; Madame DESIR ; Monsieur FOUSSARD ; Monsieur MEUCCI ; Madame DEaubonne ; Monsieur OLIVIER, Madame MC. FLAMME, Monsieur CHUETTE ; Monsieur VERCOUTRE ; Madame AMIRAT ; Monsieur LTEIF ; Monsieur LAMAAZI ; Madame BRETON ;

POUVOIRS :

Monsieur BOITEZ pouvoir à Monsieur FOUSSARD ; Madame TRAORE pouvoir à Madame PELTIER ; Madame DOURLLEN pouvoir à Monsieur LUC ; Madame CORFMAT pouvoir à Madame BRETON ;

ABSENTS :

Madame BARUMBWA ; Madame BIONAZ ;

Objet : Modification du Règlement intérieur du Conseil Municipal

Vu

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- la délibération 27/26 du 9 avril 2026 adoptant le règlement intérieur du Conseil Municipal,

Considérant

- qu'il convient de modifier le règlement intérieur afin de répondre au mieux au fonctionnement de cette instance en le rendant mieux structuré, simple et applicable rapidement,

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les modifications du règlement intérieur

**Le rapport de Monsieur le Maire entendu,
Le Conseil Municipal**

DELIBERE

Article 1 : adopter le nouveau règlement intérieur.

Article 2 : Le règlement intérieur, selon son article I.a est applicable dès son adoption.

Article 3 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipal de la Ville de Saint-Just-en-Chaussée, pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

N° :	70/2026
Date de convocation :	14 septembre 2026
Nombre de membres en exercice :	29
Nbre de membres présents ou représentés :	27
Nbre de membres absents :	2
Pour :	23
Contre :	4
Abstention :	0
Adoptée à la majorité des suffrages exprimés	

Le secrétaire de séance,
William FOUSSARD

Le Maire
Frank RERUEM

